

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00063

Numéro SIREN : 326 684 917

Nom ou dénomination : BRESSE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2024 sous le numéro de dépôt 1079

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DocuSigned by:

Alain Landais

Désignation de l'entreprise : SAS DRESES DISTRIBUTION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 360 avenue du Capitaine Dhonne 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 6 6 8 4 9 1 7 0 0 0 2 3

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/07/2023

						Exercice N clos le, 31/07/2023			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP	1	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	75 348	AS	36 942	38 406	
		Autres immobilisations corporelles		AT	628 085	AU	147 808	480 276	
		Immobilisations en cours		AV	1 774 704	AW		1 774 704	
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD	244	BE		244	
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)				BJ	2 478 383	BK	184 751	2 293 632	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	1 119 180	BY	389 507	729 673	
		Autres créances (3)		BZ	15 339 671	CA		15 339 671	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	19 500 000	CE		19 500 000	
				CF	2 300 164	CG		2 300 164	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	345 129	CI		345 129		
	TOTAL (III)		CJ	38 604 144	CK	389 507	38 214 637		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	41 082 528		1A	574 258	40 508 270	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	252 325	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :			Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS BRESSE DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 468 000)			DA	468 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	46 800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	904 387	
	Report à nouveau			DH	(837 153)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	28 676 799	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	546 705	
	TOTAL (I)			DL	29 805 538	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	8 242 363	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	47 692	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	390 063	
	Dettes fiscales et sociales			DY	460 622	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	603 479	
	Autres dettes			EA	108 578	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	849 931	
TOTAL (IV)			EC	10 702 731		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	40 508 270		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	10 149 598
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS BRESSE DISTRIBUTION</u>						Néant ☐ *	
			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG	5 365 584	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	5 365 584	FK		FL
	Production stockée*						FM
	Production immobilisée*						FN
	Subventions d'exploitation						FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP
	Autres produits (1) (11)						FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS
	Variation de stock (marchandises)*						FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX
	Salaires et traitements*						FY
	Charges sociales (10)						FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA
			- dotations aux provisions*				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM
	Différences positives de change						GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO
	Total des produits financiers (V)						GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR
	Différences négatives de change						GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT
	Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	

Désignation de l'entreprise										SAS BRESSE DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
												Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	6 919		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	33 999 768		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	34 006 687		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	2 300		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	10 338		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	546 705		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	559 344		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	33 447 342			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	7 932 100			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	42 378 568			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	13 701 768			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	28 676 799			
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières										HY	4 277 216	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP	36 267	
		- Crédit-bail immobilier										HQ	2 150 773	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ	332 126	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD		
	(9)	Dont transferts de charges										A1	571 193	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5												
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9							
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8							
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Régularisations diverses										2 300		6 644		
Remboursement assurance												275		
Cessions d'immobilisations corporelles										418		19 000 000		
Cessions d'immobilisations financières										9 920		14 999 768		
Dotations amortissements dérogatoires										546 705				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
											Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS BRESSE DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2023, dont le total est de 40 508 270 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 28 676 800 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Levée de l'option d'achat du crédit-bail immobilier au 08/12/2022.

Cession d'un ensemble immobilier le 08/12/2022 correspondant à "la part hypermarché" exploitée pas la SAS BRESSEDIS.

Au 31/01/2023 la société a cédé l'intégralité de la participation qu'elle détenait dans la SAS BRESSEDIS.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		1		1
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	200 258		124 910	75 348
- Installations générales, agencements aménagements divers	642 348	22 740	49 972	615 116
- Matériel de transport	4 722	8 247		12 969
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	375 888	1 790 155	391 338	1 774 705
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 223 216	1 821 144	566 220	2 478 140
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 920		9 920	
- Autres titres immobilisés		244		244
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	9 920	244	9 920	244
ACTIF IMMOBILISE	1 233 136	1 821 388	576 140	2 478 384

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	154 892	6 960	124 910	36 942
- Installations générales, agencements aménagements divers	129 341	62 841	49 553	142 628
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 722	459		5 181
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	288 955	70 260	174 463	184 751
ACTIF IMMOBILISE	288 955	70 260	174 463	184 751

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 16 803 981 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 119 180	1 119 180	
Autres	15 339 671	15 339 671	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	345 129	92 804	252 325
Total	16 803 981	16 551 656	252 325
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - produits non facturés	80 158
Bresse dis - fae	286 175
Avoirs non encore parvenus	15 164
Intérêt courus sur comptes courants	332 126
Intérêts courus à recevoir	317 248
Total	1 030 871

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 468 000,00 euros décomposé en 12 000 titres d'une valeur nominale de 39,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 000	39,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 000	39,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		546 705		546 705
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		546 705		546 705
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		546 705		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 655 039 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	8 242 364	7 932 100		310 264
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	390 063	390 063		
Dettes fiscales et sociales	460 622	460 622		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	603 479	603 479		
Autres dettes (**)	108 579	108 579		
Produits constatés d'avance	849 932	654 755	135 999	59 178
Total	10 655 039	10 149 598	135 999	369 442
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	7 932 100			

Charges à payer

	Montant
Location mat. à payer	217
Charges locatives à payer	28 871
Honoraires à payer	12 832
Publicité à payer	28 080
A2I - fnp	35 645
C.e.t. à payer	2 084
Taxe foncière à payer	279 031
Total	386 760

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Credit bail mobilier d avance	1 410		
Location matériel d avance	1 759		
Charges locatives d avance	54 335		
Assurance d avance	128 331		
Honoraires d avance	159 294		
Total	345 129		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Loyers d avance	349 541		
Charges locatives d avance	137 441		
Loyers d avances bresse dis	34 019		
Chges locatives d avance bresse dis	85 217		
Loyers précaires d avance	1 600		
Droits d entrée d avance	242 114		
Total	849 932		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	1 088 368		1 088 368
Etudes			
Prestations de services	4 277 216		4 277 216
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	5 365 584		5 365 584

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 332 126 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/1991, la société SAS BRESSE DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A 2 L HOLDING, Rue de la République 69330 MEYZIEU.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : A2L HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 408265462

Au capital de : 6 560 000 euros

Adresse du siège social :

Rue de la république

69330 Meyzieu

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	89 445
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	89 445
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	1 987 000	51 359 320	180 000	1 750 000	55 276 320
Cumul exercices antérieurs		22 598 103	55 529		22 653 631
Dotations de l'exercice		2 054 373	36 000		2 090 373
Amortissements		24 652 475	91 529		24 744 004
Cumul exercices antérieurs	2 043 918	52 914 758	57 423	1 816 816	56 832 914
Exercice	167 598	4 338 928	36 267	148 976	4 691 769
Redevances payées	2 211 516	57 253 685	93 690	1 965 792	61 524 683
A un an au plus			36 267		36 267
A plus d'un an et cinq ans au plus			51 378		51 378
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			87 645		87 645
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 800		1 800
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			1 800		1 800
Montant pris en charge dans l'exercice	77 428	2 004 521	36 267	68 825	2 187 040

BRESSE DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 468 000 Euros
Siège social : Pôle Commercial Cap Emeraude
360 Avenue Capitaine Dhonne
CS 80019
01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

RCS : 326 684 917 RCS BOURG-EN-BRESSE
SIRET : 326 684 917 000 23

RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2024

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2023 :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* « Autres réserves » : 28 676 799,84 Euros

L'Assemblée Générale décide d'apurer le compte « Report à nouveau », s'élevant à la somme de – 837 153,86 Euros, par compensation à due concurrence de la somme de 837 153,86 Euros prélevée sur le compte «Autres réserves », dont le solde serait ramené en conséquence et en suite de cette affectation, à la somme 28 744 033,19 Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

DocuSigned by:
Alain Landais
D4302E3381A94E7...



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

BRESSE DISTRIBUTION

SAS au capital de 468 000 Euros

Pôle Commercial Cap Emeraude

360 Avenue du Capitaine Dhonne – CS 80019

01006 BOURG EN BRESSE CEDEX

326 684 917 RCS BOURG EN BRESSE



ORIAL

EXPERTISE COMPTABLE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES

SIÈGE SOCIAL

12-15, quai du Commerce
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55

BUREAU

167, rue Charles Germain
69400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43

ORIAL PARIS

EXPERTISE COMPTABLE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES

6 rue de Bassano
75116 Paris
Tél. 01 40 17 05 47



ORIAL PROVENCE

EXPERTISE COMPTABLE
18 Route d'Orange
84600 Valréas
Tél. 04 90 35 05 97

Membre du réseau



www.orial.fr

S.A.S. au capital de 3 762 911 € - RCS Lyon 444 674 816

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom.
Membre du groupe Oriale inscrit à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Auvergne Rhône-Alpes, Paris Ile de France, Provence Alpes Côtes d'Azur et aux
Compagnies Régionales des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom et de Paris.

SAS BRESSE DISTRIBUTION Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2023

Ce document contient 24 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 juillet 2023

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BRESSE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, sont présentes dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

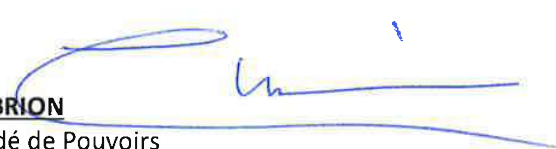
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 8 janvier 2024

Pour SAS ORIAL

Commissaire aux Comptes



M. BRION

Fondé de Pouvoirs

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2023	Net 31/07/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1		1	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	75 348	36 942	38 406	45 366
Autres immobilisations corporelles	628 085	147 809	480 277	513 007
Immobilisations corporelles en cours	1 774 705		1 774 705	375 888
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				9 920
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	244		244	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 478 384	184 751	2 293 632	944 181
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 119 180	389 507	729 673	964 689
Autres créances	15 339 671		15 339 671	4 906 773
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	19 500 000		19 500 000	
Disponibilités	2 300 164		2 300 164	359 331
Charges constatées d'avance (3)	345 129		345 129	446 440
TOTAL ACTIF CIRCULANT	38 604 145	389 507	38 214 638	6 677 233
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	41 082 528	574 258	40 508 270	7 621 415
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			252 325	159 294



Bilan passif

	31/07/2023	31/07/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	468 000	468 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	46 800	46 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	904 387	904 387
Report à nouveau	-837 154	-1 548 128
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	28 676 800	710 974
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	546 705	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	29 805 538	582 033
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 242 364	1 359 560
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	47 693	31 025
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	390 063	394 303
Dettes fiscales et sociales	460 622	638 471
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	603 479	7 200
Autres dettes	108 579	3 304 818
Produits constatés d'avance	849 932	1 304 005
TOTAL DETTES	10 702 732	7 039 381
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	40 508 270	7 621 415
(1) Dont à plus d'un an (a)	505 441	541 835
(1) Dont à moins d'un an (a)	10 149 598	6 466 521
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/07/2023	31/07/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	5 365 584	6 736 994
Chiffre d'affaires net	5 365 584	6 736 994
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		2 761
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	797 858	804 841
Autres produits	46 811	43 102
Total I	6 210 254	7 587 697
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	4 082 882	7 144 427
Impôts, taxes et versements assimilés	653 739	787 977
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	70 260	45 777
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	389 507	226 665
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	4	2
Total II	5 196 391	8 204 849
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 013 862	-617 151
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	1 501 664	1 316 625
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	332 126	18 258
Autres intérêts et produits assimilés (3)	327 838	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	2 161 627	1 334 883
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	13 932	6 758
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	13 932	6 758
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 147 695	1 328 125
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 161 557	710 974



Compte de résultat (suite)

	31/07/2023	31/07/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 919	
Sur opérations en capital	33 999 768	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	34 006 687	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 301	
Sur opérations en capital	10 339	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	546 705	
Total charges exceptionnelles (VIII)	559 345	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	33 447 343	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	7 932 100	
Total des produits (I+III+V+VII)	42 378 568	8 922 581
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 701 768	8 211 606
BENEFICE OU PERTE	28 676 800	710 974
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	36 267	36 267
- Redevances de crédit-bail immobilier	2 150 773	5 799 054
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	332 126	1 334 883
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		6 758



Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS BRESSE DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2023, dont le total est de 40 508 270 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 28 676 800 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Levée de l'option d'achat du crédit-bail immobilier au 08/12/2022.

Cession d'un ensemble immobilier le 08/12/2022 correspondant à "la part hypermarché" exploitée pas la SAS BRESSEDIS.

Au 31/01/2023 la société a cédé l'intégralité de la participation qu'elle détenait dans la SAS BRESSEDIS.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		1		1
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	200 258		124 910	75 348
- Installations générales, agencements aménagements divers	642 348	22 740	49 972	615 116
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 722	8 247		12 969
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	375 888	1 790 155	391 338	1 774 705
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 223 216	1 821 144	566 220	2 478 140
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 920		9 920	
- Autres titres immobilisés		244		244
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	9 920	244	9 920	244
ACTIF IMMOBILISE	1 233 136	1 821 388	576 140	2 478 384



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	154 892	6 960	124 910	36 942
- Installations générales, agencements aménagements divers	129 341	62 841	49 553	142 628
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 722	459		5 181
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	288 955	70 260	174 463	184 751
ACTIF IMMOBILISE	288 955	70 260	174 463	184 751



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 16 803 981 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 119 180	1 119 180	
Autres	15 339 671	15 339 671	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	345 129	92 804	252 325
Total	16 803 981	16 551 656	252 325
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - produits non facturés	80 158
Bresse dis - fae	286 175
Avoirs non encore parvenus	15 164
Intérêt courus sur comptes courants	332 126
Intérêts courus à recevoir	317 248
Total	1 030 871



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 468 000,00 euros décomposé en 12 000 titres d'une valeur nominale de 39,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 000	39,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 000	39,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		546 705		546 705
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		546 705		546 705
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		546 705		



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 655 039 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	8 242 364	7 932 100		310 264
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	390 063	390 063		
Dettes fiscales et sociales	460 622	460 622		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	603 479	603 479		
Autres dettes (**)	108 579	108 579		
Produits constatés d'avance	849 932	654 755	135 999	59 178
Total	10 655 039	10 149 598	135 999	369 442
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	7 932 100			

Charges à payer

	Montant
Location mat. à payer	217
Charges locatives à payer	28 871
Honoraires à payer	12 832
Publicité à payer	28 080
A2I - fnp	35 645
C.e.t. à payer	2 084
Taxe foncière à payer	279 031
Total	386 760



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Credit bail mobilier d avance	1 410		
Location matériel d avance	1 759		
Charges locatives d avance	54 335		
Assurance d avance	128 331		
Honoraires d avance	159 294		
Total	345 129		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Loyers d avance	349 541		
Charges locatives d avance	137 441		
Loyers d avances bresse dis	34 019		
Chges locatives d avance bresse dis	85 217		
Loyers précaires d avance	1 600		
Droits d entrée d avance	242 114		
Total	849 932		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	1 088 368		1 088 368
Etudes			
Prestations de services	4 277 216		4 277 216
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	5 365 584		5 365 584

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 332 126 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/1991, la société SAS BRESSE DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A 2 L HOLDING, Rue de la République 69330 MEYZIEU.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.



Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : A2L HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 408265462

Au capital de : 6 560 000 euros

Adresse du siège social :

Rue de la république

69330 Meyzieu

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	89 445
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	89 445
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	1 987 000	51 359 320	180 000	1 750 000	55 276 320
Cumul exercices antérieurs		22 598 103	55 529		22 653 631
Dotations de l'exercice		2 054 373	36 000		2 090 373
Amortissements		24 652 475	91 529		24 744 004
Cumul exercices antérieurs	2 043 918	52 914 758	57 423	1 816 816	56 832 914
Exercice	167 598	4 338 928	36 267	148 976	4 691 769
Redevances payées	2 211 516	57 253 685	93 690	1 965 792	61 524 683
A un an au plus			36 267		36 267
A plus d'un an et cinq ans au plus			51 378		51 378
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			87 645		87 645
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 800		1 800
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			1 800		1 800
Montant pris en charge dans l'exercice	77 428	2 004 521	36 267	68 825	2 187 040

